

- |  |                                     |
|--|-------------------------------------|
| > TOUTES ESPÈCES À NOYAU : monilia, suzukii      | > POMMIER : zeuzère                 |
| > PÊCHER : TOP, forficule                        | > POIRIER, POMMIER : maladies d'été |
| > PRUNIER : carpo                                | > TOUTES ESPÈCES : irrigation       |
| > POMMIER, POIRIER : tavelure, carpo, TOP, capua | > POMMIER : maturité                |

## > PÊCHER, PRUNIER : Monilia

La pression est extrêmement forte. Effectuez au moins deux applications avant récolte. Dans la mesure où cela reste possible, alternez les matières actives (cf flashes précédents).

## > PRUNIER : Carpocapse

Le pic d'éclosions de G2 se termine. Celui de G3 est prévu à partir du 20 août. Seules les variétés tardives seront donc concernées.

En agriculture biologique, renouvelez les larvicides bios en fonction des lessivages.

- Madex twin <sup>AB</sup> à 0.1 l/ha (45 €/ha, max 12 traitements/an, dar = 1j, BC)
- Carpovirusine evo2 (carpovirusine) <sup>AB</sup> à 1 l/ha (47 €/ha, max 10 traitements/an, dar = 3j, BC)

## > PÊCHER : Tordeuse orientale

Le pic d'éclosions de la troisième génération est en cours. Si cela n'est pas encore fait, intervenez en fin de semaine, même en parcelle confusée.

- Lambdastar ou Karaté zéon (lambda cyhalothrine) à 0,11 l/ha (8 ou 10 €/ha, max 2 traitements/an, dar = 7 j)
- Mandarin gold (esfenvalérate) à 0,3 l/ha (12 €/ha, max 3 traitements/an, dar = 3j)
- Sumi alpha (esfenvalérate) à 0,6 l/ha (13 €/ha, max 3 traitements/an et 1 an/2, dar = 3j, H373)
- Deltastar ou Décis protech (deltaméthrine) à 0,83 l/ha (12 ou 15 €/ha, max 3 traitements/an, dar = 3j)
- Steward (indoxacarbe) à 0,167 kg/ha (43 €/ha, max 4 traitements/an, dar = 7j, H372, dernière année d'utilisation)
- Explicit EC (indoxacarbe) à 0,335 l/ha (43 €/ha, max 4 traitements/an, dar = 7j, dernière année d'utilisation)
- Madex twin <sup>AB</sup> à 0.1 l/ha (45 €/ha, max 12 traitements/an)
- Carpovirusine evo2 (carpovirusine) <sup>AB</sup> à 1 l/ha (47 €/ha, max 10 traitements/an)
- Affirm (emamectine) à 2 kg/ha (55 €/ha, max 3 traitements/an, dar = 7j)

En agriculture biologique, renouvelez les larvicides bios tous les 15 jours maximum.



## **PÊCHER : Forficule**

Les attaques se poursuivent. Une application à base de deltaméthrine, effectuée de nuit pour atteindre les insectes est possible, mais son efficacité est souvent décevante.

En agriculture biologique, il est possible de placer des pièges type bambous ou pots de fleurs renversés pour récupérer les insectes et les enlever de la parcelle.



## **PÊCHER, PRUNIER : Drosophila suzukii**

On observe toujours des dégâts sur quelques parcelles, dès que les fruits sont colorés ou mûrs. Parmi les produits utilisés contre la TOP, les pyréthriinoïdes sont efficaces sur mouche. L'Imidan 50 WG (phosmet) à 1,5 kg/ha (39 €/ha, max 2 traitements/an, dar = 14j, H370) est également possible, uniquement sur pêche.

En agriculture biologique, seuls les filets insect-proof sont efficaces.



## **POIRIER, POMMIER : Maladies de conservation**

Débutez la protection préventive 3 à 4 semaines avant la récolte. Renouvelez les applications en fonction des risques climatiques.

- Bellis (pyraclostroline + boscalid) à 800 g/ha (56 €/ha, max 2 traitements/an, dar = 7j)
- Luna expérience (fluopyram + tébuconazole) à 750 cc/ha (58 €/ha, max 1 traitement/an, dar = 14j, H361d)
- Géoxe ou Safir WG ou Stampa (fludioxonil) à 400 g/ha (60 €/ha, max 2 traitements/an, dar = 3j)

En agriculture biologique, certains produits ont une efficacité partielle sur gléosporioses :

- Amylo-X (bacillus amyloliquefaciens) <sup>AB</sup> à 2,5 kg/ha (115 €/ha, max 6 traitements/an, dar = 1j, BC)
- Blossom protect (aureobasidium pullulans) <sup>AB</sup> à 1,5 kg/ha (112 €/ha, max 4 traitements/an, dar = 1j, BC)



## **POMMIER : Tavelure, Maladies de la suie et des crottes de mouche**

En conventionnel, positionnez du captane 1 mois avant la récolte (cf produits flashes précédents) et renouvelez ensuite avec des produits bios si nécessaire.

En agriculture biologique, on observe déjà des dégâts sur les variétés sensibles comme Goldrush ou Opal. Alternez les applications de cuivre et de bicarbonate toutes les 3 semaines ou tous les 50 mm.

- Bouillie bordelaise RSR (sulfate de cuivre) <sup>AB</sup> à 500 g/ha (30 €/ha, dar = 14j)
- Vitisan (bicarbonate de potassium) <sup>AB</sup> à 500 g/ha (38 €/ha, max 6 traitements/an, dar = 1j, BC) + 3 kg/ha de soufre mouillable.
- Armicarb (bicarbonate de potassium) <sup>AB</sup> à 300 g/ha (45 €/ha, max 5 traitements/an, dar = 1j, BC) + 3 kg/ha de soufre mouillable.



## POMMIER, POIRIER : Carpocapse, TOP, Capua

Le pic d'éclosions de la G2 de carpo est prévu du 1er au 27 août. Celui de la G3 de Tordeuse orientale est attendu du 1er au 12 août. Les premières éclosions de capua ont également lieu actuellement. Si elle n'a pas été faite, une application est à programmer en fin de semaine avec de l'Affirm (emamectine) à 2 kg/ha (55 €/ha, max 3 traitements/an, dar = 3j). Ce produit est efficace sur les 3 ravageurs.

En agriculture biologique, positionnez un virus de la granulose de souche différente de celle utilisée en G1, pour limiter l'apparition de résistance. La majorité d'entre vous ayant privilégié la Carpovirusine Evo 2 en G1, vous pouvez désormais optez pour :

- Madex twin (carpovirusine) <sup>AB</sup> à 0.1 l/ha (45 €/ha, max 12 traitements/an, dar = 1j, BC)
- Carpovirusine 2000 (carpovirusine) <sup>AB</sup> à 1 l/ha (43 €/ha, max 10 traitements/an, dar = 3j, BC)

Sur les parcelles à risque capua, sur lequel la carpovirusine n'est pas efficace, complétez par une application de bacillus thuringiensis (attention pas de mélange avec le bicarbonate de potassium).

- Delfin (bacillus thuringiensis) <sup>AB</sup> à 0.75 kg/ha (31 €/ha, dar = 3j, BC)
- Dipel DF (bacillus thuringiensis) <sup>AB</sup> à .1 kg/ha (34 €/ha, max 8 traitements/an, dar = 3j, BC)
- Lepinox plus (bacillus thuringiensis) <sup>AB</sup> à 1 kg/ha (39 €/ha, max 3 traitements/an, dar = 3j, BC)
- Xentari (bacillus thuringiensis) <sup>AB</sup> à 1,5 kg/ha (51 €/ha, max 10 traitements/an, dar = 3j, BC)



## POMMIER : Zeuzère

Sur jeunes vergers, renouvelez les applications de B.T. tous les 15 jours (cf ci-dessus)

En agriculture biologique, la stratégie est identique.



## TOUTES ESPÈCES : Irrigation

La semaine dernière, les pluies (20 à 40 mm) ont couvert les besoins des arbres fruitiers :

kiwi	pommier	pêcher	prunier	abricotier	noisette
29	25	25	24	10	20

En goutte-à-goutte, maintenez l'irrigation à 0,5 mm/j en sol filtrant afin de maintenir le bulbe. En aspersion, seuls les kiwis peuvent nécessiter un apport en fin de semaine si les pluies attendues mercredi ne suffisaient pas.

densité	goutteurs			micro asperseurs		asperseurs			
	1500/ha	2500/ha	640/ha	5 x 3	5 x 3	21x24	18x20	18x18	20x20
débit	4 l/h	1,6 l/h	4 l/h	35 l/h	40 l/h	1,8 m3/h	1,5 m3/h	1,5 m3/h	2 m3/h
pluviométrie en mm/h	0,6	0,4	0,25	2,3	2,7	3,5	4	4,5	5
<b>Apport max du 2 au 8 août</b>	<b>1 mm/j</b>					<b>10 mm</b>			
<b>Durée max du 2 au 8 août</b>	<b>1 h/j</b>	<b>1h30 /j</b>	<b>2 h/j</b>			<b>3 h</b>	<b>2h30</b>	<b>2h15</b>	<b>2 h</b>
<b>Apport min du 2 au 8 août</b>									
<b>Durée min du 2 au 8 août</b>									



## POMMIER : Résultats maturité du 2 août

### GALA

semaine 31	2021	moy 10/20	normes
amidon de 1 à 10	0,5	1,64	4 à 7
fermeté en livres/cm2	19,9	20,88	min 16
sucres en °brix	9,75	9,95	min 11

La régression de l'amidon est encore très faible. On peut estimer un retard de maturité d'une dizaine de jours minimum par rapport à une année moyenne.

La conseillère pour l'arboriculture, Anne Penavayre  
Tel : 06.29.58.02.17



Le Conseil départemental de la Haute-Garonne est agréé par l'État pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques (agrément numéro MP01858). Cette démarche s'inscrit dans le programme Écophyto 2, dont l'objectif est de réduire de 50% l'utilisation de produits phytopharmaceutiques à l'horizon 2025 en France. En ce sens, les méthodes alternatives sont systématiquement citées dès qu'elles sont suffisamment efficaces.

Ce document est basé sur des observations réalisées dans des vergers du département et sur l'analyse de risque du Bulletin de Santé du Végétal, consultable sur le site internet de la CRAO [www.occitanie.chambre-agriculture.fr/](http://www.occitanie.chambre-agriculture.fr/)

Pour le détail des méthodes alternatives, consultez le guide ARBO du Sud Ouest. Pour la réglementation sur l'utilisation des produits phytosanitaires, consultez l'arrêté phyto du 04/05/2017.

Ce document est la propriété du Conseil départemental de la Haute-Garonne (numéro SIRET: 22310001700423). Il ne peut être dupliqué sans son autorisation. Référence : FC03V05\_1803flasharbo